

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 avril 2021**

**Etaient présents** : le maire Jean-Luc BLACHE et les membres du conseil municipal :  
Michèle BARBAN, Agnès VALENTIN qui a le pouvoir de Dominique BELLINO, Didier BEAUZON  
qui a le pouvoir de Edith VUILLIEZ, Pascal CANTET qui a le pouvoir de Valérie GOMBERT  
PFISTER, Damien GALLAND.

Absents : Laurent CALVAT et Hélène MOULUN

Secrétaire de séance : Michèle BARBAN

Le maire ouvre la séance avec l'ordre du jour :

### **1-Approbation du procès-verbal de la séance du 13-03-2021**

Adopté à l'unanimité des présents

### **2- Taux d'imposition 2021**

Une erreur s'est produite lors de l'établissement de la délibération qui avait été votée le 13 mars 2021.  
Il s'agit de reprendre le taux 2020 soit 49,10 % (pas d'augmentation).

Adopté à l'unanimité des présents

### **3- Convention manifestation culturelle « Ligne de crête »**

Il s'agit d'une convention entre la communauté de communes Champsaur Valgaudemar et les  
bibliothèques de Saint Bonnet, Pont du Fossé, Chabottes, Saint Firmin, La Chapelle, Chaillol, Laye,  
Le Noyer, pour l'évènement culturel « Lignes de crêtes ». La contribution pour chaque commune  
s'élève à 350 euros.

Adopté à l'unanimité des présents

### **4- Demande de subvention au conseil départemental pour la réhabilitation de l'appartement de Labroue**

Monsieur la maire rappelle au conseil municipal la demande de soutien financier formulée auprès de  
l'État pour la réhabilitation du logement de Labroue.

Afin de compléter le financement de ces travaux, une demande d'aide financière est demandée au  
Département.

Le plan de financement est le suivant :

Montant HT de l'opération :	30 000 €
Etat – DSIL 2021	9 000 €
Département	9 000 €
Autofinancement	12 000 €

Adopté à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h 14.